

L'ESITC CAEN REJOINT LE CONCOURS AVENIR

Pour renforcer son rayonnement national et son offre de formation, le Concours Avenir intègre L'ESITC Caen à compter de la rentrée 2018.

Le Concours Avenir regroupe désormais 8 Grandes Ecoles d'ingénieurs, réparties sur 14 campus distincts : L'ECE-Paris/Lyon, l'EIGSI La Rochelle/Casablanca, l'EISTI Cergy/Pau, l'EPF Sceaux/Troyes/Montpellier, l'ESIGELEC Rouen, l'ESILV Paris-La Défense, l'ESITC Caen et l'ESTACA Saint-Quentin-en-Yvelines/Laval.

Toutes les écoles membres de ce concours sont habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI), membres de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) et la majorité d'entre-elles dispose de la qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG).

AVEC 9 122 CANDIDATS EN 2018, LE CONCOURS AVENIR RESTE LE PLUS ATTRACTIF ET LE PLUS SÉLECTIF

Créé il y a 9 ans, le Concours Avenir a été l'un des premiers concours commun permettant l'accès aux Ecoles d'Ingénieurs Postbac privées en France. Il est rapidement devenu incontournable pour de très nombreux élèves de Terminale S et STI2D et se positionne depuis plusieurs années comme le plus gros concours commun (en nombre de candidats) permettant l'accès aux grandes écoles d'ingénieurs Postbac privées au sein du portail Parcoursup.

Pour la rentrée 2018, le Concours Avenir a réuni 9 122 candidats souhaitant intégrer la première année de ses écoles membres pour un total de 1890 places et conserve ainsi sa place de concours le plus sélectif pour l'accès aux écoles d'ingénieurs postbac privées en France.

UN MAILLAGE TERRITORIAL ET SECTORIEL RENFORCÉ

L'intégration de l'ESITC Caen vient ainsi confirmer une présence géographique du Concours Avenir forte sur l'ensemble du territoire français mais permet également, grâce à sa solide implantation dans le secteur de la construction, de compléter l'offre sectorielle du Concours Avenir déjà large dans les domaines de l'énergie, du numérique, des transports connectés, de l'aéronautique, de la E-santé, de la finance, de l'éco-construction, des smart-city, des big datas, de la mécatronique etc.

« En tant que Président du Concours Avenir je suis heureux d'accueillir l'ESITC Caen à partir de la session 2019. Nos valeurs d'excellence académique, notre forte attractivité et notre sélectivité accrue ont séduit l'ESITC Caen qui, de son côté, apportera une complémentarité académique et géographique particulièrement intéressante grâce à son implantation et la forte reconnaissance des entreprises de son secteur. Nous sommes persuadés que l'ESITC Caen partagera nos valeurs d'exigence académique, d'ouverture et d'éthique. »

Nesim FINTZ - Président du Concours Avenir



« L'ESITC Caen est très heureuse de rejoindre le Concours Avenir pour la prochaine campagne de recrutement. Cette adhésion était un objectif stratégique de l'école, en lien avec son projet de développement en cours. L'ESITC Caen y retrouvera des écoles qui honorent pleinement leurs missions académiques et scientifiques au profit des futurs diplômés.

L'ESITC Caen apportera également au Concours Avenir son savoir-faire en matière de formation pour le secteur d'activité de la construction, emblème historique des projets d'envergure et de l'ingénierie Française à travers le monde. Conception numérique, défis environnementaux, architecture bioclimatique, éco-matériaux... Les secteurs du bâtiment et des travaux publics n'échappent pas à ces révolutions et les entreprises ont besoin d'ingénieurs pour relever ces défis. Elle permettra également un renforcement de sa présence dans le Nord-Ouest. »

Jérôme LEBRUN - Directeur de l'ESITC Caen

A PROPOS DU CONCOURS AVENIR

Depuis 2015, le Concours Avenir se décline en 2 procédures distinctes destinées à un recrutement commun des candidats :

- La procédure « AVENIRBAC » : concours commun exclusivement destiné aux élèves issus des classes de Terminales S et STI2D souhaitant intégrer l'une de ces écoles directement après le Bac.
- La procédure « AVENIRPLUS » : procédure commune réservée aux candidats déjà bacheliers (Bac+1 à Bac+4) désireux de rejoindre les écoles membres en admission parallèle.

À PROPOS DE L'ESITC CAEN

L'ESITC Caen est une grande école d'ingénieurs créée en 1993 et spécialisée en BTP. Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt Général (label EESPIG), reconnu par l'État et membre de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), l'ESITC Caen est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) à délivrer le diplôme d'Ingénieur sous statut étudiant et apprenti. Sur la durée des études, 3 ou 5 ans, il est proposé aux élèves-ingénieurs un grand nombre de parcours au choix parmi les diverses dominantes métier et spécialisations. L'école compte aujourd'hui 520 élèves (750 à terme). L'ESITC Caen propose également deux Mastères spécialisés (Bac+6) sur ses axes de compétence forts : « Expert en Eco-matériaux et conception BIM » et « Expert en Ouvrages maritimes et portuaires ».

Concours Avenir - 143 rue d'Alésia - 75014 Paris - contact@concoursavenir.fr - Alexandre RECCHIA - Délégué Général